Publier les *Misères* ?

Nicole Savy

27.XI.2021

Nous sommes en janvier 1850, une période très particulière de la vie de Victor Hugo. Député à l'assemblée législative, il se livre à un travail considérable : fort assidu, il prend des notes qu'il transmet quotidiennement à ses fils pour leur journal, *L'Événement* ; il siège dans diverses commissions parlementaires, prépare de grands discours qui resteront célèbres, après le premier *Discours sur la misère* de l'année précédente : *La Liberté de l'enseignement*, contre la loi Falloux et les cléricaux, prononcé le 15 janvier ; contre le projet de loi Rouher, *Sur la déportation*, dénoncée comme une nouvelle peine de mort, le 5 avril ; ou le *Discours sur la liberté de la presse* (9 juillet). Orateur de plus en plus hardi et écouté, il grandit en autorité politique et en influence.

C'est le moment où il s'éloigne du parti de l'ordre dans lequel il a été élu, et que ses orientations indisposent de plus en plus. Il vote désormais avec la Montagne ; l'année suivante, le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte fera définitivement de ce démocrate, qui se dit même socialiste, un républicain. Nous sommes donc exactement à la charnière de son évolution politique. Mais pendant ce temps, Victor Hugo ne publie rien, sauf ses discours ; et n'écrit guère plus de poèmes, ni rien d'autre.

Or il semble qu'il ait envisagé la publication d'un manuscrit existant pour combler ce vide. Ce sont les lettres de Juliette Drouet qui le révèlent.

> « Aujourd'hui au risque de vous faire attendre un peu je me donne la satisfaction de faire du STYLE et de l'orthographe à plein collier. Quand ça ne serait que pour vous montrer le chemin et vous encourager à en faire AUTANT pour votre JEAN TREJEAN. Il me semble mon Toto adoré que tu ferais bien de te mettre en mesure contre cette effrontée piraterie littéraire en essuyant le succès qui t'appartient sous le pied de ce filou de lettres. Mais je te dis là des choses que tu sais mieux que moi. » (4 janvier 1850)

> « À ce sujet je te dirais que je vois avec un regret bien vif que tu ne donnes pas de suite au projet de faire paraître *Jean Tréjean* tout de suite. Je sens combien c'est difficile dans le moment où tu prépares deux discours très importants. Mais il y a selon moi urgence à ne pas laisser déflorer par un misérable filou ce sujet admirable que tu avais choisi pour ton livre. Je me mêle de ce qui ne me regarde pas, au point de vue de l'art proprement dit, mais je t'assure qu'au point de vue du cœur et du public je ne me trompe pas. » (6 janvier 1850, il s'agit des discours sur la déportation et la liberté de la presse).

> « Ce qui ne me ferait pas de peine ce serait de savoir jusqu'à quel point la note contenue dans *L'Événement* et dans *La Presse* au sujet des *Misères* est vraie ? Je voudrais savoir si tu es enfin décidé à faire paraître une partie de ce sublime ouvrage avant qu'il soit défloré par un tas de gâcheurs dramatiques et de romanciers gouapeurs[1] et goitreux. Si cela dépendait de moi tu n'hésiterais pas, quelles que soient d'ailleurs toutes tes autres occupations et toutes tes autres

[1] Mot d'argot : un gouapeur est un vagabond, un voleur.

affaires. Il me semble que tu n'en peux pas avoir de plus sérieuses et de plus pressantes que celle-là, ceci à mon point de vue de Juju qui n'est peut-être pas aussi bête qu'il en a l'air. » (12 janvier1850) [2]

Elle le pousse, avec une insistance telle qu'elle s'en excuse, à publier ces *Misères*, interrompues en février 1848, dont elle a gardé la nostalgie : elle copiait le manuscrit, passionnée et bouleversée par les aventures de Jean Tréjean, de Cosette et de sa poupée.

Mais pourquoi à ce moment précis ?

On venait d'apprendre qu'un jeune auteur du boulevard, Ferdinand-Dugué (né en 1816), publiait *La Misère*, drame en cinq actes – qui sera de fait créée au théâtre de la Porte-Saint-Martin le 7 mai suivant (et aussi vite oublié). Fureur de Juliette, qui ne tarit pas d'injures. Voilà ce qu'elle a lu dans les journaux : « Il y a deux ans, tous les journaux ont publié que le nouveau roman de M. Victor Hugo, roman que l'auteur n'a pu encore terminer, à cause des événements survenus depuis février, avait pour titre : *Les Misères*. Le livre de M. Victor Hugo est divisé en trois parties[3]. La première, complètement achevée, va, dit-on, être mise sous presse, et paraitra prochainement. » Entrefilet qui figurait, le 11 janvier, dans *La Presse* et, en une, dans *L'Événement*, les journaux de Girardin et des Hugo étant très proches à ce moment-là. Le 13, Ferdinand-Dugué, l'auteur de *La Misère*, fait paraître cette adresse à M. Victor Hugo dans *La Presse* : « À l'affirmation qu'au moment où j'ai écrit ma pièce, j'ignorais complètement l'annonce de votre livre : *Les Misères*, je n'ai pas besoin d'ajouter que mon humble drame n'a pas la prétention de faire la moindre concurrence à la nouvelle œuvre du maître. »

Donc c'est bien Victor Hugo qui réagit et le fait savoir publiquement. Craint-il la concurrence d'un vaudevilliste ? C'est peu probable, mais il sait fort bien à quel point il déserte alors le terrain littéraire. Une publication serait bienvenue. Veut-il simplement protéger le titre de son œuvre ? L'annonce de la publication n'est-elle qu'un leurre, par précaution ? Il est certainement capable d'en faire le calcul. Mais l'annonce dans la presse est très détaillée sur la composition du manuscrit des *Misères* ; elle avoue même que le roman n'est pas terminé, ce qui est inhabituel : ce n'est pas une simple quatrième de couverture, comme en 1853 au dos de *Châtiments*. Et si Juliette insiste à trois reprises pendant une semaine, c'est bien qu'ils en ont parlé, ce qui prouve chez Hugo au moins de l'hésitation.

À la fin du mois d'août 1851, il sort le manuscrit des *Misères* et envisage encore de reprendre son roman. Il n'en fait rien, pas plus que l'année précédente. On voit mal, en effet, comment il aurait trouvé le temps de s'enfermer longuement pour écrire.

Et surtout il est en train de devenir quelqu'un d'autre. *Les Misérables* attendront pour leur reprise le 25 avril 1860. Heureusement pour nous, qui l'avons échappé belle.

Mais ce que prouve aussi cet épisode, c'est que *Les Misères*, dans leur état de 1848, ne sont ni une ébauche ni un canevas, mais une œuvre déjà corrigée et si l'on peut dire achevée, à laquelle ne manque que son dénouement.

---

[2] Lettres conservées à la Maison de Victor Hugo, respectivement a 8497, a 8319 et a 8322.

[3] En réalité il en compte alors quatre quand il a abandonné la rédaction (voir l'étude génétique des *Misérables* par Guy Rosa, qui juge une partie du manuscrit de la quatrième partie encore « embarrassé » et « laborieux », en raison de ses propres contradictions politiques : l'auteur préfère donc ne pas l'annoncer).